








Rappel

Pour votre sécurité et celle des gardiens de déchetterie :

- Ne mélangez pas des produits de natures différentes
- Prenez soin d'apporter vos produits dans des contenants étanches, fermés hermétiquement
- Prenez soin d'apporter si possible des produits dans leur contenant d'origine
- N'utilisez pas un contenant d'un produit pour en stocker un autre
- Identifiez les produits que vous apportez et donnez des explications aux gardiens lorsque cela est nécessaire

Rappel de la signification des pictogrammes de sécurité :

- ça  tue
- ça  empoisonne
- ça  ronge
- ça  pique
- ça  flambe
- ça  fait flamber
- ça  pollue

Réception des déchets dangereux sur les déchetteries de l'AggLO :

Orléans Chemin du Clos de l'Alouette - 33 rue Hatton

Saint Cyr en Val Avenue du Parc Floral

Ingré Chemin de la Vallée de l'Azin

Saran Allée Marcel Paul - ZA de Montaran

Chécy 58 rue Pierre et Marie Curie - ZA de la Guignardière

Saint Jean de Braye Rue de la Burelle - Parc Archimède

Horaires d'ouverture

Lundi 14H à 18H30

Mardi au Vendredi 10H à 12H et 14H à 18H30

Samedi 9H à 12H et 14H à 18H30

Dimanche 9H à 13H

Fermeture les jours fériés

L'accès est interdit aux professionnels les samedis après-midi et dimanches.



Un numéro unique !

Parce que votre demande est souvent unique, l'AggLO met en place un numéro de téléphone unique.

Vous pouvez également contacter l'équipe par mail : qualitedechets@agglo-orleans.fr

Martin
environnement



Un geste gagnant !
pour votre santé
et l'environnement !

Apport des
déchets dangereux
en déchetterie



agence:clp.com

Imprimé sur papier recyclé - Crédit photo : Fotolia - Ne pas jeter sur la voie publique.

Martin
environnement



Un geste gagnant !

Les Déchets Dangereux c'est quoi ?

Les déchets dangereux sont issus des produits chimiques qui sont utilisés :

- dans les activités professionnelles
- dans les activités personnelles d'entretien de la maison, de bricolage et de jardinage

Des déchets toxiques et polluants !

Compte tenu de leur nature et des produits chimiques qui les composent ces déchets présentent un risque important pour votre santé et pour l'environnement. La prise en charge et le traitement de ces produits doivent être effectués par des spécialistes.

Des circuits de collecte et de traitement spécifiques

Ces déchets ne doivent pas être :










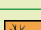


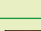



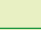
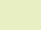
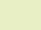

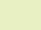


- mélangés avec les déchets ménagers
- vidés dans les réseaux d'assainissement (égout, WC, canivaux)
- déversés dans le milieu naturel

Ils représentent un véritable danger pour les personnes et les installations en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers. La meilleure solution pour la bonne prise en charge de ces déchets est l'apport en déchetterie.

En apportant vos déchets dangereux en déchetterie :

- vous respectez la réglementation en vigueur sur le traitement des déchets
- vous contribuez à leur recyclage sur des filières de traitement adaptées et valorisantes. Les déchets dangereux collectés sur les déchetteries de l'agglomération orléanaise sont pris en charge sur des centres de traitement agréés et localisés au plus près des déchetteries

Souvenez-vous que le déchet qui ne pollue pas est celui que l'on ne produit pas. Aussi posez-vous la question de la nécessité de l'achat du produit, s'il s'avère nécessaire, adaptez la quantité achetée à votre besoin.

FAMILLES	DANGER	EXEMPLES	MODES DE TRAITEMENT
• ACIDES		Acide chlorhydrique, détartrant, décapant, acide sulfurique (acide de batteries), acide nitrique...	Neutralisation chimique
• BASES		Soude caustique, ammoniacale, déboucheur évier, eau de javel...	Neutralisation chimique
• SOLVANTS		Diluant, acétone, white spirit, éther, essence de térébenthine, essence F, alcool, détachant...	Valorisation énergétique - Utilisation en tant que combustible de substitution
• PRODUITS PATEUX	 	Peinture, colle, vernis, mastic, résine, cire, graisse, produit de traitement du bois...	Valorisation énergétique - Utilisation en tant que combustible de substitution
• BATTERIES		Batterie au plomb	Recyclage du plomb en batterie neuve Recyclage du plastique en pare-choc
• EMBALLAGES SOUILLÉS EN MÉLANGE		Emballage plastique ou métallique vide et souillé de produit dangereux.	Valorisation énergétique - Utilisation en tant que combustible de substitution
• AÉROSOLS		Aérosol tout type (Bouteille de gaz interdite)	Recyclage des métaux après traitement spécifique
• PHYTOSANITAIRES	 	Désherbant, fongicide, insecticide, herbicide...	Valorisation énergétique - Utilisation en tant que combustible de substitution
• COMBURANTS nouveau		Engrais, chlorate de soude, nitrate, phosphate, eau oxygénée...	Valorisation énergétique - Utilisation en tant que combustible de substitution
• FILTRES A HUILE nouveau		Filtre à huile ou à carburant (issu des moteurs)	Séparation des composants Recyclage de l'huile et des métaux
• HUILES VÉGÉTALES nouveau		Huile végétale (huile alimentaire de friture hors végétaline)	Recyclage en tant que bio-carburant
• RADIOGRAPHIES nouveau		Radiographie sans papier ni pochette	Recyclage de l'argent après traitement spécifique
• TUBES FLUORESCENTS		Tout type non cassé	Recyclage du verre, de l'aluminium et du mercure après traitement spécifique
• LAMPES		Sauf lampe à filament et lampe cassée	Recyclage du verre, de l'aluminium et du mercure après traitement spécifique
• CARTOUCHES ET TONERS D'ENCRE nouveau		Tout type	Recyclage après reconditionnement en tant que cartouche et toner
• PILES		Tout type (sans emballage)	Recyclage des métaux lourds après traitement spécifique
• PRODUITS DE LABORATOIRE nouveau		Produit réactif d'activité chimique identifié	Valorisation énergétique - Utilisation en tant que combustible de substitution
• PRODUITS MERCURIELS nouveau	 	Thermomètre, baromètre contenant du mercure	Recyclage du mercure
• PRODUITS DANGEREUX DIVERS NON REPERTORIÉS PAR AILLEURS		Produit dont l'étiquetage permet l'identification mais non cité par ailleurs. Demander conseil au gardien.	Valorisation énergétique - Utilisation en tant que combustible de substitution
• PRODUITS NON IDENTIFIÉS		Produit dont l'étiquetage ne permet plus l'identification. Demander conseil au gardien.	Valorisation énergétique - Utilisation en tant que combustible de substitution

Pour tout autre produit, demander conseil au gardien !

Pour les professionnels, se référer au contrat. Conditions restrictives pour certaines professions.